



Association COL'SCHICK  
10 a rue Louise  
67300 Schiltigheim



Association PEPS 21  
27 rue de la Glacière  
67300 Schiltigheim

-----  
Le 18 janvier 2023

Madame Pia IMBS  
Présidente de l'Eurométropole  
1 Parc de l'Etoile  
67076 STRASBOURG Cedex

### **Lettre ouverte**

Objet : 2e phase de concertation publique sur le projet TRAM NORD :  
Projet de réaménagement de la route de Bischwiller .

Madame la Présidente ,

Les services de l'Eurométropole de Strasbourg ( EMS ) ont engagé mi-décembre 2022 un processus dit de «démocratie participative» visant à informer le public sur une future opération de réaménagement de la route de Bischwiller dans le but de « trouver des solutions pour y apaiser le trafic et renforcer la sécurité des usagers , en évitant la saturation , le bouchon permanent » ( cf. article DNA du 11 janvier 2023 ) .

Cette " concertation " est menée selon deux modalités - effectivement « inédites » - , comprenant exclusivement :

- une " permanence " tenue pendant une matinée sur un stand du marché de Schiltigheim à l'extérieur sous le froid et la neige, le jeudi 15 décembre 2022 et une autre sur le marché de Bischheim , le vendredi 13 janvier 2023 ;
- deux " ateliers d'échanges " de 2 heures organisés , respectivement , le 15 décembre 2022 en Mairie de Schiltigheim ( de 16 h à 18 h ) - en présence de 18 personnes - et à Bischheim , le 18 janvier 2023 ( de 18 h à 20 h ) .

Très curieusement , c'est par un mail du 11 janvier dernier du cabinet de la Maire de Schiltigheim - dont le Maire de Bischheim n'a pas reçu copie -, que les associations et forces vives sont invitées à ladite réunion du 18 janvier ( cette fois dénommée " Atelier de travail citoyen " ) , réunion qui relève pourtant d'une procédure EMS ! Par ailleurs , nos associations ont été invitées , par l'EMS , à assister en mairie de Schiltigheim à un " Atelier citoyen Énergie " sur la transition énergétique organisé le même jour , à la même heure .

La mise en œuvre de cette procédure pour le moins singulière de concertation publique appelle de la part de nos associations les interrogations et observations suivantes :

1/ Conformément à la réglementation en vigueur , une telle procédure doit être réalisée par le maître d'ouvrage (EMS) en respectant strictement les modalités fixées par le Conseil de l'Eurométropole , en l'occurrence par sa délibération No 5 du 17 décembre 2021. À l'évidence tel n'est pas le cas puisque les dites " permanences " devaient se tenir dans les mairies où le public aurait dû , comme d'habitude , trouver une plaquette et des panneaux d'information « présentant les thématiques du projet ... » ainsi qu'un registre d'observations du public .

2/ Tout comme lors de la concertation initiale organisée pendant l'été 2021 , le maître d'ouvrage ne précise pas à partir de quelles études ont été préparés les éléments de ce projet de réaménagement de la route de Bischwiller qui sont présentés au public .

**NOUS VOUS SAURIONS GRÉ , PAR CONSÉQUENT , DE BIEN VOULOIR DONNER TOUTES INSTRUCTIONS UTILES POUR QUE CES ÉTUDES NOUS SOIENT TRANSMISES DANS LES MEILLEURS DÉLAIS , AFIN QUE NOUS PUISSIONS APPORTER UNE CONTRIBUTION EFFICACIEUSE , EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE , À CETTE CONCERTATION .**

3/ L'axe " routes de Bischwiller et de la République " constitue une artère structurante tant du point de vue de l'organisation multimodale des mobilités que du développement urbain et de la qualité de vie dans les 4 communes "Nord" de Schiltigheim , de Bischheim , de Hoenheim et de Souffelweyersheim . Son intérêt métropolitain est indiscutable et toute modification des conditions d'exploitation de cette artère sur l'un de ses tronçons aura des impacts sur les autres tronçons . **Son réaménagement ne saurait donc , en aucun cas être étudié et concerté - de manière superficielle et dans la précipitation de surcroît ! - , exclusivement au niveau des communes de Schiltigheim et de Bischheim ;** et cela d'autant plus que la gestion du carrefour " rue de la République / route de la Wantzenau " à Hoenheim a une fonction stratégique pour la régulation du trafic en aval , sur la route de Bischwiller. Rappelons que ces 4 communes avaient collaboré pour l'élaboration du 1<sup>er</sup> PLD (plan local des déplacements) « Nord » qui avait d'ailleurs été validée en 2000 par le conseil intercommunal Nord.

La position ferme des associations Col'Schick et PEPS 21 à ce sujet rejoint parfaitement les demandes exprimées avec constance par les associations Montram'J'ysiens ( DNA du20-11-2022 ) et ASTUS pour préconiser une approche globale et multimodale de l'organisation des déplacements sur tout le secteur Nord.

L'étude d'actualisation du PLD du secteur "Nord" de l'EMS aurait pu éclairer cette réflexion . Elle a malheureusement été interrompue - sans explication -, à l'issue de sa 1ere phase « DIAGNOSTIC » . Le rapport correspondant présente pourtant une analyse détaillée du fonctionnement de l'ensemble des modes de déplacements et une synthèse des enjeux de la réorganisation multimodale des mobilités qui aurait dû être approfondie dans la phase 2 " PLANIFICATION " . IL EST IMPERATIF DE FINALISER CETTE ETUDE

4/ La méthodologie de réflexion et de concertation sur cette problématique complexe et multiforme adoptée par l'EMS est , à l'évidence , inappropriée . Ce n'est pas en montrant quelques photos de voiries de Montreuil , de St. Omer ou de Vienne , et en évoquant des« esquisses de réflexion sur le partage et l'usage de l'espace public » que l'on progressera sur la connaissance partagée des phénoménologies des déplacements et sur la voie d'une véritable CO-CONSTRUCTION d'un système global et cohérent de mobilités . Quels seraient les effets des aménagements esquissés en termes de baisse de trafic automobile , d'accessibilité des riverains ou d'amélioration des conditions de circulation des bus ? Nul ne le sait . Ou vers quelle voirie parallèle seraient déviés les flux de trafic en cas de mise en sens unique de la route de Bischwiller ? Nul ne le sait .Et lorsque le chef du service des Transports de l'EMS affirme publiquement ( cf. DNA du 12-12-2022 ) qu'il « compte sur une réduction de 40% du trafic grâce au réseau express métropolitain de l'Eurométropole (REME) » , il n'est pas sérieux!

Il nous semble que c'est en partant des réalités du contexte de cette artère , de sa configuration et de son usage , que l'on devrait envisager sa transformation , de façon réaliste , rigoureuse et non dogmatique .

- Le contexte , c'est celui d'une voirie de largeur limitée qui écoule , en limite de capacité , de 11 000 à 15 000 véh / jour , ces flux provenant pour une large part du gros générateur de déplacements que constitue Schiltigheim avec ses quelques 33 000 habitants et 18 000 emplois .
- Le contexte résultant c'est celui d'une vitesse commerciale faible des autobus évoluant dans la congestion généralisée de la circulation et celui des difficultés de circulation des cyclistes et de leur insécurité .
- Quant aux effets du TRAM NORD - que l'EMS évite d'évoquer -, c'est celui d'un report de trafic de 1.500 véhicules / jour sur la route de Bischwiller , mais aussi de 2 100 v/j sur l'étroite rue des Poilus, alors que le long du Tram sur la route du Général de Gaulle , le trafic de 16 000 v/j ne serait réduit que de 16% .( cf. simulation PTV de mars 2022 ) .

Ce n'est donc pas sur le report modal vers le TRAM NORD tel qu'il est envisagé ni vers le REME que l'on pourra compter pour délester de 40% la route de Bischwiller mais plutôt sur un transfert de circulation vers d'autres artères d'un réseau routier dont le maillage aura été renforcé à cet effet (cf. rapport TTK – page 113 de mars 2022).

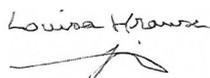
5/ Nous attirons , une fois de plus , votre attention sur l'urgente nécessité d'étudier - au même niveau d'approfondissement que les 3 variantes de tracé du TRAM NORD présentées en concertation à l'été 2021 -, de l'alternative N4 proposée par Col'Schick dès juillet 2021 . Dans votre lettre-réponse du 24 août 2021 vous donniez l'assurance que « CES CONTRIBUTIONS ONT VOCATION À ENRICHIR L'ÉTUDE PRÉLIMINAIRE » menée par TTK , laquelle dans sa version finalisée en avril 2022 n'a pourtant pas pris en compte cette alternative . Ceci est d'autant plus fâcheux que ce tracé alternatif N4 empruntant la route de Bischwiller et la rue St. Charles avant de rejoindre la route du Général De Gaulle - qui est en fait une sous-variante du tracé N1 de base -, s'avère bien plus efficace que ce tracé N1 : sa fréquentation serait nettement supérieure et son taux de rentabilité ( TRI ) serait bien plus élevé que le médiocre taux de 5% affiché pour N1 .

Évitant les diverses contraintes d'insertion urbaine et d'exploitation identifiées pour N1 sur le tronçon Sud de la rue du Général De Gaulle , N4 apporterait au contraire une forte contribution à la valorisation de l'artère structurante de la centralité de Schiltigheim tout en répondant aux besoins de desserte de l'urbanisation - inéluctable -, d'une partie du site Heinecken .

Vous n'avez de cesse , Madame la Présidente , de réaffirmer votre engagement ferme en faveur de la Démocratie Participative et de la CO-CONSTRUCTION des projets , encore récemment au forum des Initiatives Durables , le 08 novembre 2022 . Il n'en est malheureusement pas de même au niveau de vos services et des actes concrets auprès du public et nous déplorons très vivement ces attitudes de dissimulation des études et de fermeture au débat qui ne permettent pas de progresser.

Veillez agréer , Madame la Présidente , l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'association  
COL'SCHICK



Louisa KRAUSE

Pour l'association  
PEPS 21

Vincent MATHIEU